



Dernier jour pour déposer sa déclaration d'impôts: Les agents des finances réclament des postes

Les contribuables réunionnais qui ne l'ont pas encore fait sont invités à déposer leur déclaration des revenus 2012 jusqu'à ce soir minuit.

A Saint-Pierre, ce matin, les agents des finances publiques ont profité de cette journée de rush pour exprimer leur exaspération. *"En 10 ans, nous avons perdu 50 agents de catégories C. Ce sont les agents qui reçoivent le public, traitent les dossiers"*, souligne Eric Métro, secrétaire départemental de Solidaires Finances.

A ce problème d'effectif, conséquence au moins partielle de la révision générale des politiques publics de 2007, le syndicaliste y ajoute bien volontiers un calendrier beaucoup plus resserré. Alors que la période de traitement des déclarations sur le revenu s'étendait de mars à septembre, elle s'est réduite cette année pour démarrer en mai. La litanie se poursuit sur le plan organisationnel avec l'instauration de plages horaires de réception du public de 6 heures par jour. Si l'initiative promettait d'aller dans le bon sens, *"les agents qui devraient se consacrer au traitement des dossiers sont appelés en renfort à l'accueil du public, retardant d'autant leur propre travail"*, regrette Eric Metro.

Si l'informatisation des données et le boom des télédéclarations sont mises en avant par le ministère des Finances pour appuyer les non-remplacements de départs en retraite, Solidaires Finances Réunion livre des chiffres beaucoup moins jubilatoires.

L'informatisation ne règle pas tout

"En 10 ans, on est passé de zéro télédéclaration à 88.000 dans le département (chiffres jusqu'à 2011, ndlr), mais dans le même temps on a 87.500 foyers fiscaux supplémentaires", explique-t-il. La démonstration du syndicat tend à prouver que le bénéfice espéré s'annule en ligne de compte. *"Le gain est de zéro"*, conteste le secrétaire syndical.

Outre ses messages délivrés ce matin aux contribuables venus remettre leur déclaration, Solidaires interpelle les élus. *"On a écrit à nos députés, sénateurs, à notre directeur des finances à la Réunion M. Chevallier et au directeur général à Bercy sur ce manque d'emplois"*, précise Eric Metro. Si les centres des impôts de métropole sont déjà en souffrance, *"les DOM le sont encore plus"*, complète-t-il.

Pour éviter le rush, un délai supplémentaire est accordé aux télédéclarants, soit jusqu'au 11 juin.